

Réf: Dossier 294172

## Avis de constitution

### SOCIETE « DELICES DE CALIN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3-LOT 62-  
ILOT 06, Lot 62, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICES DE CALIN »

Objet :

- Restauration et Livraison de nourriture
- La vente de produits vivriers, manufactures et phytosanitaires

- La fourniture de matériels de bureaux
- Vente de prêt à porte et accessoire de mode
- Location de véhicule
- Habilitation et réhabilitation des bâtiments
- Commerce général
- Prestations de services et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3-LOT 62-  
ILOT 06, Lot 62, Ilot 06

Dirigeant(s) M OULAI MINSEBE PRUDENCE CARELLE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02423 du 08/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14059/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

